



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- **Adoption de l'ensemble des résolutions proposées**
- **Maintien du dividende à 1,50 euro par action**

Paris La Défense, le 4 mai 2012 : Le groupe Vicat (NYSE Euronext Paris : FR0000031775 – VCT) annonce aujourd'hui que l'Assemblée Générale du Groupe s'est tenue ce jour.

Les résolutions présentées à l'Assemblée Générale ont été adoptées, parmi lesquelles le maintien du dividende à 1,50 euro par action.

Vicat poursuivra sa stratégie de développement associant croissance de son activité et de ses résultats opérationnels, tout en réduisant progressivement son niveau d'endettement.



Retrouvez le compte rendu détaillé de l'Assemblée Générale 2012 sur www.vicat.fr.

CONTACTS INVESTISSEURS VICAT :

STEPHANE BISSEUIL
TEL. +33 (0)1 58 86 86 14
s.bisseuil@vicat.fr

CONTACTS PRESSE VICAT :

CLOTILDE HUET
CATHERINE BACHELOT-FACCENDINI
TEL. +33 (0)1 58 86 86 26
clotilde.huet@tbwa-corporate.com
catherine.bachelot-faccendini@tbwa-corporate.com

SIEGE SOCIAL :

TOUR MANHATTAN
6 PLACE DE L'IRIS
F-92095 PARIS - LA DEFENSE CEDEX
TEL : +33 (0)1 58 86 86 86
FAX : +33 (0)1 58 86 87 88

S.A. AU CAPITAL DE 179.600.000 EUROS
IDENTIFICATION CEE: FR 92 - 057 505 539
RCS NANTERRE

Prochaine publication :

Le 6 août 2012 : chiffre d'affaires et résultats du premier semestre 2012.

À PROPOS DU GROUPE VICAT

Le groupe Vicat emploie **près de 7 400 personnes** et a réalisé un **chiffre d'affaires consolidé de 2,265 milliards d'euros** en 2011, provenant de ses activités de production de Ciment, de Béton & Granulats et Autres Produits & Services.

Le Groupe est **présent dans 11 pays** : France, Suisse, Italie, Etats-Unis, Turquie, Egypte, Sénégal, Mali, Mauritanie, Kazakhstan et Inde. Près de 59% de son chiffre d'affaires est réalisé à l'international.

Le groupe Vicat est l'héritier d'une tradition industrielle débutée en 1817 avec l'invention du ciment artificiel par Louis Vicat. Créé en 1853, le groupe Vicat exerce aujourd'hui **3 métiers principaux** que sont le **Ciment**, le **Béton Prêt à l'Emploi (BPE)** et les **Granulats**, ainsi que des activités complémentaires à ces métiers de base.